

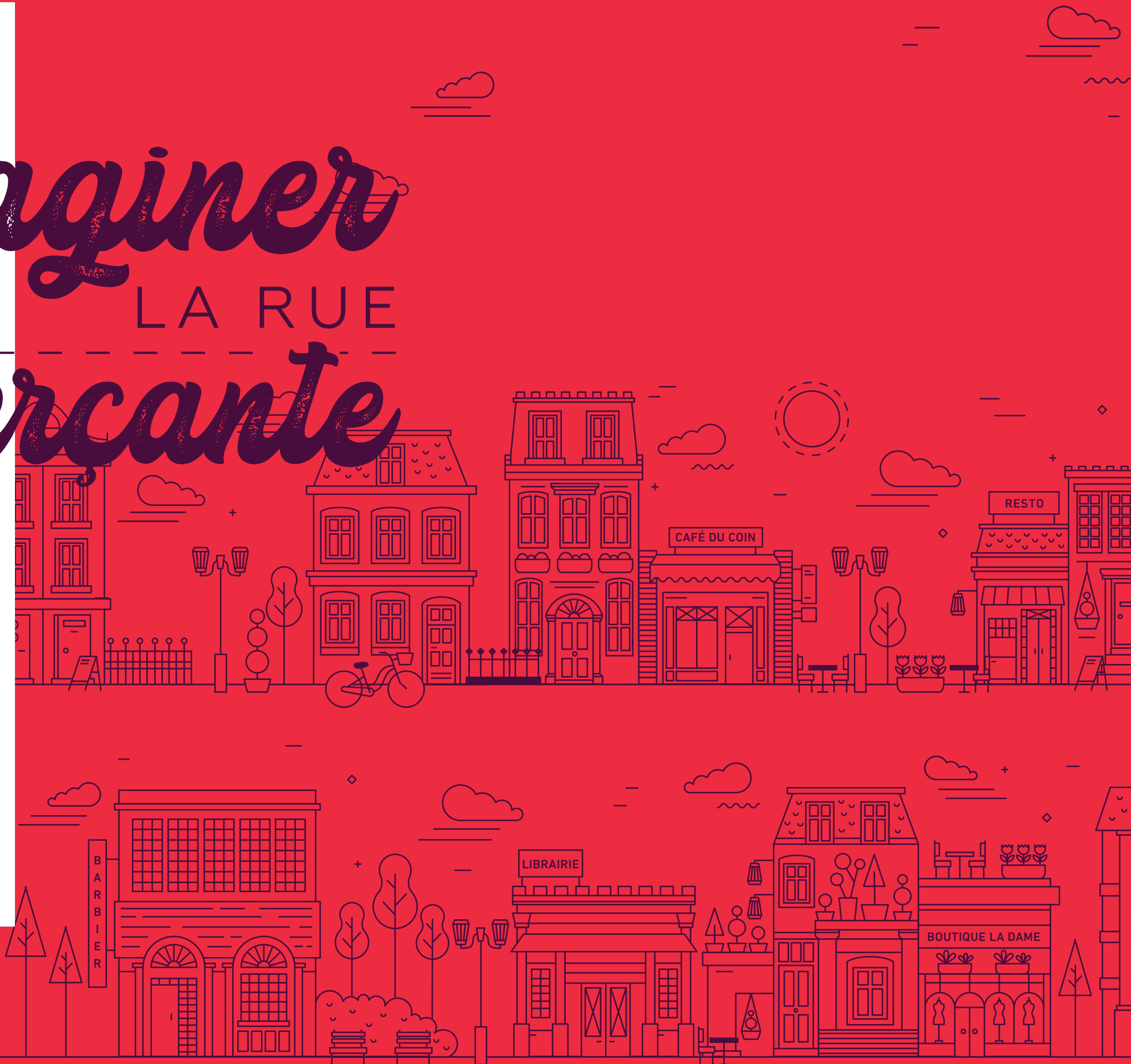
RAPPORT DU JURY

Réimaginer LA RUE commercante

CONCOURS D'IDÉES EN DESIGN URBAIN
pour le réaménagement de la rue Notre-Dame
à Lachine

RAPPORT DU JURY | JUILLET 2021

 Lachine
Montréal 





MONTREAL
VILLE UNESCO
DE DESIGN

TABLE DES MATIÈRES

RAPPELS DES DONNÉES SUR LE CONCOURS.....	4
OBJET DU CONCOURS	5
RESPONSABLE DU CONCOURS	5
TYPE DE CONCOURS	5
RÉMUNÉRATION	5
PÉRIMÈTRE DE RÉFLEXION	5
DÉFIS À RELEVER	6
DÉMARCHE D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS	7
BILAN DES INSCRIPTIONS ET DES PROPOSITIONS DÉPOSÉES	8
CONFORMITÉ	8
COMPOSITION DU JURY	8
AUTRES PARTICIPANTS	8
DÉROULEMENT DES DÉLIBÉRATIONS	8
CRITÈRES D'ÉVALUATION	9
COMMENTAIRES GÉNÉRAUX	9
RECOMMANDATIONS DU JURY	9
COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES AUX 3 PROPOSITIONS LAURÉATES	10
DAME FLORE, ÉTIENNE BERNIER ARCHITECTURE + JULIEN DELANNOY	11
MERCİ DE BIEN VOULOIR FLÂNER, ZARATÉ + LAVIGNE ARCHITECTES ET EN TEMPS ET LIEU	13
QUAI NOTRE-DAME, PARA-SOL	15
MENTIONS	17
DÉBORDEMENT, ENTOURAGE ARCHITECTURE	18
VOTRE! DAME, ESPACES ET PAYSAGES	19
AUTRES PROPOSITIONS	20
RUE ÉCOMMERÇANTE, MP6 ARQUITECTURA	21
SANS TITRE, LE RETOUR	21
LE FIL ROUGE, COLLECTIF PAYSAGE	22
SANS TITRE, MASSIVART + MYRIAM LECLAIR + MARION BEAUPÈRE	22
CONCLUSION	23

Rappels des données sur le concours



OBJET DU CONCOURS

Le concours d'idées en design urbain pour le réaménagement de la rue Notre-Dame à Lachine visait à stimuler la recherche de propositions novatrices qui enrichiront la réflexion sur l'avenir de cette artère. Les résultats du concours compilés dans le présent rapport serviront de base de discussion pour la démarche de concertation avec les acteurs du milieu (citoyens, commerçants, élus, fonctionnaires, développeurs, etc.) en vue de planifier les aménagements qui seront réalisés à la suite des travaux d'infrastructure devant être effectués au cours des prochaines années.

Plus largement, le concours cherchait à ouvrir la discussion et susciter l'intérêt pour la vitalité des rues commerciales montréalaises et leur rôle à l'échelle des quartiers dans un contexte de transformation importante du commerce de détail. Il visait aussi à alimenter la réflexion entourant la création d'un environnement résilient et durable en reconsidérant les espaces publics urbains dans un contexte post-pandémie.

RESPONSABLE DU CONCOURS

Ce concours était sous la responsabilité de la Direction de l'aménagement urbain et du service aux entreprises de l'Arrondissement de Lachine. Le comité de pilotage était composé de représentants de l'Arrondissement et du Bureau du design de la Ville de Montréal.

TYPE DE CONCOURS

Il s'agissait d'un concours d'idées :

- De design urbain ;
- D'envergure internationale;
- Tenu en une seule étape, sur la base d'une proposition anonyme;
- Menant à la sélection de trois (3) lauréats par le jury.

Le concours d'idées était ouvert aux professionnels de toutes les disciplines du design.

Au terme du concours, un contrat de services professionnels a été accordé aux lauréats afin de collaborer avec l'Arrondissement dans la diffusion des résultats.

Aucun contrat de services professionnels n'a été accordé pour la conception détaillée et la réalisation. Le concours d'idées n'est pas un engagement à réaliser une proposition, mais bien un processus de création et de réflexion.

RÉMUNÉRATION

Une enveloppe budgétaire globale de 39 000 \$ a été distribuée aux lauréats du concours. Cette somme a été répartie de façon égale entre trois (3) lauréats, qui se sont vu attribuer un contrat de services professionnels de 13 000 \$ chacun.

Les montants ci-dessus incluent les taxes applicables au Québec sur les honoraires professionnels (taxe fédérale : 5 %; et taxe provinciale : 9,975 %) ou de toutes autres taxes applicables dans le pays d'origine du Lauréat.

PÉRIMÈTRE DE RÉFLEXION

Zone d'intervention

La zone d'intervention couvrait le périmètre des travaux de réaménagement de la rue Notre-Dame, qui sont prévus entre la 6^e Avenue à la 19^e Avenue, sur une portion d'environ 900 mètres.

Périmètre de réflexion

Le périmètre de réflexion préconisé couvrait un territoire plus vaste que celui de la zone d'intervention. Il comprenait l'interface avec les quartiers résidentiels limitrophes et le développement prévu du secteur Lachine-Est, à l'est de la 6^e Avenue. Afin d'améliorer la connectivité avec le Quartier culturel du Vieux-Lachine, il s'étendait également jusqu'aux berges du lac Saint-Louis, au sud.

FIGURE 1 PÉRIMÈTRE DE RÉFLEXION



LÉGENDE

- | | | | |
|--|---|--|---|
|  Site d'intervention |  1 Route panoramique du boulevard Saint-Joseph |  3 Quartier Lachine-Est |  5 Marché public de Lachine |
|  Stationnement public |  2 Promenade Père-Marquette |  4 Parc Lasalle |  6 Placette de la 11 ^e Avenue |

DÉFIS À RELEVER

La Ville de Montréal invitait la communauté de designers à explorer les formes d'interventions qui permettront de créer une identité renouvelée de la rue Notre-Dame, entre la 6^e Avenue et la 19^e Avenue. En lien avec les grandes orientations du plan stratégique Montréal 2030, les propositions devaient notamment permettre d'atteindre les objectifs suivants :

Stimuler la vitalité commerciale de la rue Notre-Dame : Offrir une expérience distinctive qui contribuera au rayonnement de cette rue commerçante et incitera les usagers à la fréquenter sur une base régulière. Les berges de Lachine attirent des milliers de visiteurs, qu'ils soient cyclistes ou piétons. Les concepteurs étaient invités à identifier des stratégies qui permettront à ces visiteurs de découvrir et de fréquenter les commerces de la rue Notre-Dame. De plus, les aménagements devront offrir des solutions adaptées aux nouvelles réalités du commerce au détail (livraisons, cueillette sur rue, virage numérique lié au commerce en ligne, mutualisation des espaces et équipements, etc.).

Créer une identité forte faisant écho au caractère historique du Vieux-Lachine : Révéler l'esprit du lieu et mettre en valeur les composantes identitaires de la rue Notre-Dame afin d'affirmer son appartenance au Quartier culturel du Vieux-Lachine. Les aménagements devront également permettre de renforcer le sentiment d'appartenance des résidents de Lachine, actuels et futurs, par rapport à celle-ci.

Proposer des aménagements inclusifs et conviviaux : Revoir le partage de la rue en vue d'améliorer la qualité des aménagements du domaine public en faveur des piétons. Proposer une expérience adaptée à une variété d'usagers afin de créer un espace public inclusif, convivial et rassembleur.

Réaménager la rue selon les principes de résilience sociale, économique et environnementale : Offrir des aménagements sécuritaires et confortables, adaptés aux mesures de distanciation physique et d'extériorisation du commerce dans un contexte post-pandémie. Proposer des aménagements exemplaires en matière de transition écologique, en lien avec le développement voisin du secteur Lachine-Est.

Démarche d'évaluation des propositions



BILAN DES INSCRIPTIONS ET DES PROPOSITIONS DÉPOSÉES

La période d'inscription a débuté le 21 avril 2021 et a pris fin le 19 mai 2021. En tout, 30 inscriptions ont été enregistrées.

La date limite pour le dépôt des propositions était le 9 juin 2021 à 12 h, heure de l'Est. En tout, neuf propositions ont été reçues, sept provenant du Québec, une du Luxembourg et une de l'Espagne.

CONFORMITÉ

L'analyse de la conformité des propositions s'est effectuée le 10 juin en présence des deux conseillers professionnels du concours, du responsable du projet à l'Arrondissement de Lachine et d'un représentant du Bureau du design de la Ville de Montréal.

Des non-conformités mineures ont été relevées sur quatre (4) des neuf (9) propositions déposées, mais aucune inconformité n'a nécessité une exclusion. Les non-conformités concernaient des dépassements du nombre maximal de mots dans le texte de présentation de la proposition et des petites irrégularités dans les plans et coupes.

COMPOSITION DU JURY

Le Jury était composé des sept (7) personnes suivantes :

- **Alice Covatta**
Professeure adjointe, École d'architecture, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal;
- **Noémie Lucas**
Commissaire au développement économique, Service du développement économique, Ville de Montréal;
- **Alexandra Pagé**
Propriétaire de la boutique Glup et présidente de l'Association Centre-Ville Lachine;
- **Guillaume Paradis**
Architecte paysagiste et associé, Claude Cormier et associés;
- **Michel Séguin,**
Directeur, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, Arrondissement de Lachine, Ville de Montréal;
- **Anya Sirota**
Architecte, Akoaki (Détroit);
- **Billy Walsh**
Directeur général SDC Wellington et président de l'Association des SDC.

Les membres du jury ont désigné Billy Walsh comme président du jury.

AUTRES PARTICIPANTS

Les deux conseillers professionnels mandatés pour la tenue du concours étaient présents pour la tenue du jury :

- **Sophie Julien**
Aménagiste et architecte paysagiste, conseillère professionnelle principale (Groupe BC2);
- **Francis Duval**
Professionnel en urbanisme, co-conseiller professionnel (Groupe BC2).

Deux (2) autres personnes étaient également présentes lors des délibérations à titre d'observateurs sans droit de parole. Il s'agissait de :

- **Patrick Marmen**
Commissaire au design et chef d'équipe, Bureau du design, Ville de Montréal;
- **Frédéric Neault**
Conseiller en aménagement, Arrondissement de Lachine.

DÉROULEMENT DES DÉLIBÉRATIONS

En raison du contexte sanitaire lié à la pandémie de COVID-19, les activités entourant la tenue du jury se sont tenues entièrement en mode virtuel. Une rencontre préparatoire a eu lieu le 7 juin afin de présenter une mise en contexte du projet et une description du règlement du concours. Cinq (5) jours avant les séances de délibération, les membres du jury ont eu accès aux planches déposées par les concurrents afin de procéder à la lecture des propositions anonymes et d'avoir une vue d'ensemble.

Les délibérations se sont tenues le 16 juin 2021. La séance a débuté par la désignation par les membres, à l'unanimité, de Billy Walsh à titre de président du jury. Par la suite, les membres du jury ont pris quelques minutes individuellement pour identifier les propositions qu'ils ont jugées les plus intéressantes et les partager au groupe. Après discussion et délibération, la première période du jury s'est terminée par une présélection de cinq propositions qui se démarquaient du lot. Ces propositions étaient les suivantes :

- 046LL ;
- 115MY ;
- 554WL ;
- 264BN ;
- 789RA.

Après une pause, les délibérations se sont poursuivies. Les trois lauréats ont été choisis à l'unanimité par les membres du jury et une période d'échanges a permis de consigner des commentaires détaillés sur chacune des propositions finalistes. Les deux autres propositions se sont également vu attribuer des mentions. Après avoir reçu la confirmation du choix des lauréats par l'ensemble du jury, les co-conseillers professionnels ont levé l'anonymat des propositions afin de s'assurer de l'absence de conflits d'intérêts.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Dans l'évaluation de chacun des projets, les membres du jury ont tenu compte des critères suivants, énoncés au règlement du concours :

Qualité conceptuelle : la pertinence et l'originalité du concept; sa capacité à répondre de façon stratégique à l'ensemble des défis à relever, ainsi qu'aux enjeux de résilience sociale, économique et environnementale. Ce critère examine également la qualité de communication de la Proposition dans un contexte où les résultats du concours viendront alimenter la démarche de concertation avec les citoyens et les acteurs du milieu.

Qualité expérientielle et potentiel d'attractivité : la qualité des ambiances et des expériences proposées; la résonance avec l'identité de la rue Notre-Dame; le potentiel d'appropriation par les usagers et les riverains; le potentiel de rayonnement pour la rue Notre-Dame et le Quartier culturel du Vieux-Lachine.

Qualité de l'intégration et qualité formelle : l'intégration au milieu bâti et paysager; les qualités visuelles de l'intervention; l'élégance des aménagements proposés.

Qualité fonctionnelle : ce critère examine la fonctionnalité des aménagements et leur capacité à offrir des solutions nouvelles aux commerces de détail. Il peut s'attarder au confort des usagers; au caractère inclusif, accessible et sécuritaire des aménagements; ou encore à l'adaptabilité selon les saisons.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Les membres du jury ont pris connaissance des propositions et les ont analysées avec intérêt. La qualité générale et la diversité des propositions ont été soulignées. L'éventail des propositions présentait une variété d'éléments permanents, d'autres davantage temporaires ou programmatiques. Les propositions ont abordé des thèmes conceptuels à différents niveaux, avec des considérations pour les infrastructures, le partage de la rue ou l'ordre symbolique.

Il a été soulevé que les enjeux commerciaux étaient parfois moins abordés, et la réalité des commerçants souvent évacuée. La question des quatre saisons n'a pas non plus toujours été prise en compte dans le développement des propositions. Enfin, la relation entre le cadre bâti et la rue était moins exploitée.

Plusieurs propositions tentent de naturaliser la rue, qui est actuellement très minéralisée. L'ensemble des propositions amènent des pistes de réflexions qui sauront nourrir la conception du futur projet pérenne.

RECOMMANDATIONS DU JURY

Au terme des délibérations, les membres du jury ont convenu de nommer les lauréats suivants (présentés en ordre alphabétique) :

- Dame Flore – Étienne Bernier Architecture + Julien Delannoy (046LL) ;
- Merci de bien vouloir flâner – Zaraté + Lavigne Architectes et En temps et lieu (115MY) ;
- Quai Notre-Dame – Para-Sol (554WL).

Les membres du jury ont également accordé une mention aux propositions suivantes :

- Débordement – Entourage Architecture (264BN) ;
- Votre! Dame – Espaces et paysages (789RA).

Lauréats

**Commentaires
spécifiques aux
trois propositions
lauréates**



PRÉSENTATION PAR LES CONCEPTEURS

LA VISION

Le Vieux-Lachine est un quartier intimement lié à l'histoire du Québec et du Canada pour son effusion commerciale et sa diversité sociale. La rue Notre-Dame, qui en fait partie, semble avoir été désertée malgré sa forte présence commerciale. Comme la fin d'une période de jachère, la rue est désormais prête à être de nouveau au coeur d'une transition portée vers un avenir écologique, solidaire et inclusif : une croissance renouvelée.

Comment une artère commerçante peut-elle contribuer de manière positive à son environnement ?

Comment créer une artère dynamique et inclusive qui rend hommage à son histoire tout en portant son regard vers l'avenir ? La mixité est l'axe privilégié au niveau de la stratégie commerciale. L'avenir de la rue commerçante résiliente réside dans sa diversité et sa flexibilité. Ce ne sont plus seulement des commerces qui l'habitent, mais bien une multitude de fonctions telles que des

logements, bureaux, lieux culturels, espaces communautaires, espaces éphémères, « Pop-Ups », espaces saisonniers adaptables, lieux de services, de divertissements et d'activités physiques. Ces espaces sont des vecteurs de (re)connexion sociale, de coopération, d'entraide et d'ouverture; des thèmes déjà enracinés dans le contexte commercial et que l'on cherche à révéler. Il s'agit de tisser des liens et de nourrir cette croissance pour ancrer la rue Notre-Dame dans le quotidien des locaux et des visiteurs.

LES MOYENS

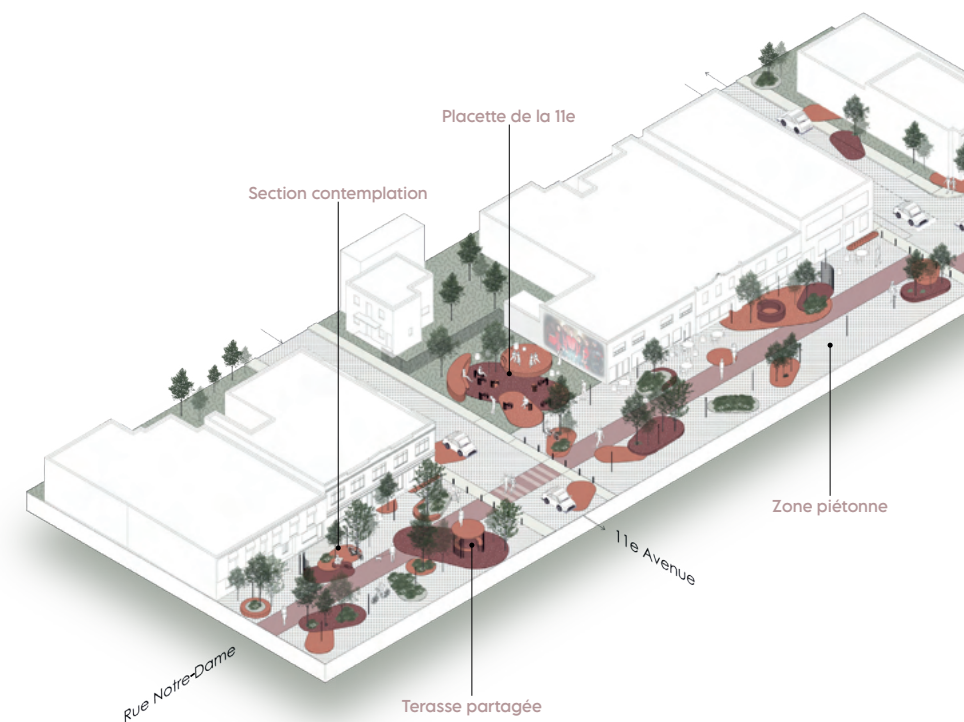
Les espaces mutualisés, partagés et utiles à tous sont à multiplier : zone de ramassage de colis, marché ou espaces « Pop-Up » permettant de tester et vendre des produits à moindres frais, points d'échanges de services collaboratifs, formations diverses, etc., le tout dans l'optique d'encourager la fertilité des jeunes entreprises et des commerçants. Il s'agit de redonner la rue aux citoyens. Les trottoirs ne sont plus seulement des lieux de passage, mais se fondent aux routes pour créer des sentiers sécuritaires, des occasions pour socialiser et échanger. Un territoire où toutes les générations et les cultures se retrouvent, un lieu vibrant qui

démontre la richesse culturelle et artistique du quartier, un lieu changeant au rythme des saisons où chacun trouve sa place.

« CULTIVONS NOTRE JARDIN », CANDIDE DEVOLTAIRE

Le canal a eu un impact sur l'économie du pays en faisant du quartier une plaque tournante. Nous souhaitons que Notre-Dame renoue avec ses racines et développe son plein potentiel. Qu'elle devienne un incubateur, une pépinière, un modèle fécond de la transition écologique et sociale au sein du quartier culturel du Vieux-Lachine et au-delà... La rue devient un parcours de découverte, un corridor où biodiversité humaine et végétale s'emparent des rues comme des vivaces sauvages. Tel un déploiement de semences porté par un vent nouveau, l'identité de la rue se retrouve à chaque coin. Ses modules visibles et reconnaissables attirent les visiteurs depuis les berges et le parc. Toits verts et blancs, piétons, cyclistes et agriculture urbaine germent à travers la rue. Comme un terreau fertile, elle devient une source de reconnexion entre les individus et la nature, un engrais favorable à la croissance sociale, économique et culturelle. Une manière de faire croître son jardin intérieur vers un champ de tous les possibles.

LA PLACETTE CULTURELLE





COMMENTAIRES DU JURY

+ APPRÉCIATION GÉNÉRALE

La proposition « **Dame Flore** » d'**Étienne Bernier Architecture + Julien Delannoy** s'est démarquée par sa qualité globale, tant au niveau de la présentation visuelle, de la programmation et de la réflexion.

+ QUALITÉ CONCEPTUELLE

La proposition amène une vision qui aborde tous les défis du concours, avec une grande qualité d'exécution et richesse conceptuelle. Les membres du jury ont apprécié que l'appropriation de l'espace par les Lachinoises et Lachinois soit grandement mise de l'avant. La rue est projetée comme un lieu participatif, avec trois pôles distincts aux fonctions différentes, enrichissant la proposition. Les nouveaux modèles d'affaires sont également évoqués, avec la diversification des activités sur les rues commerciales, allant des commerces pour cueillette et « pop-up » aux espaces de travail collaboratifs. La proposition s'appuie sur une vision complète au potentiel unificateur.

+ QUALITÉ EXPÉRIENTIELLE ET POTENTIEL D'ATTRACTIVITÉ

La proposition propose une variété d'espaces urbains, avec une placette culturelle à l'intersection de la 11^e Avenue, le marché et un pôle sportif à l'intersection de la 6^e Avenue. Ces différents pôles combinés à la piétonnisation partielle de la rue rendent l'expérience de la rue plus intéressante, avec une balade agréable de long en large. La programmation est bien ficelée et complète, positionnant la rue comme centralité à l'activité commerciale. La résonance à la rue Notre-Dame est peut-être moins forte, tout en présentant une belle adaptabilité et un potentiel d'appropriation par la communauté.

+ QUALITÉ DE L'INTÉGRATION ET QUALITÉ FORMELLE

La proposition énonce une interception entre les formes et leur capacité d'adaptation, suggérant que le paysage est modulaire. La densification du cadre bâti est également envisageable avec l'apport de la communauté.

+ QUALITÉ FONCTIONNELLE

La création des trois pôles est prometteuse pour la vitalité commerciale, assurant un achalandage tout au long de la rue, avec des usages complémentaires. La proposition est attractive, car elle laisse présager une adaptabilité du projet grâce à des modules fonctionnels conçus en différentes sections. La proposition offre aussi une belle ouverture au futur quartier Lachine-Est.

MERCI DE BIEN VOULOIR FLÂNER ZARATÉ + LAVIGNE ARCHITECTES ET EN TEMPS ET LIEU | 115MY



PRÉSENTATION PAR LES CONCEPTEURS

Et si « Réimaginer la rue commerçante » de Notre-Dame signifiait renouer avec l'esprit de village Lachinois, redéfinir le rapport au temps, et occuper le parvis commerçant autrement ?

La construction de ponts a été un gage d'essor économique à Lachine avec le Dominiom Bridge Company pendant plus d'un siècle. Ici, nous proposons de dévoiler ce passé industriel pour « faire des ponts » entre les habitants et leur milieu de vie. Cette invitation à connecter incite à laisser couler l'eau sous les ponts, en vue d'alimenter en eau de pluie les appareils des bâtiments le long de la rue. Les nouveaux ponts serviront à flâner d'une rive à l'autre, à redécouvrir les lieux ainsi que chaque boutique. Prendre son temps multipliera les instants de rencontre.

Pour y arriver, nous avons repensé une circulation permettant de revitaliser le quartier par la réappropriation de l'espace public et du parvis commerçant pour inviter les gens à prendre le temps. Que ce soit pour magasiner, aller sur une terrasse, s'allonger dans un hamac urbain, écouter un film en plein air, pour que les enfants glissent sur

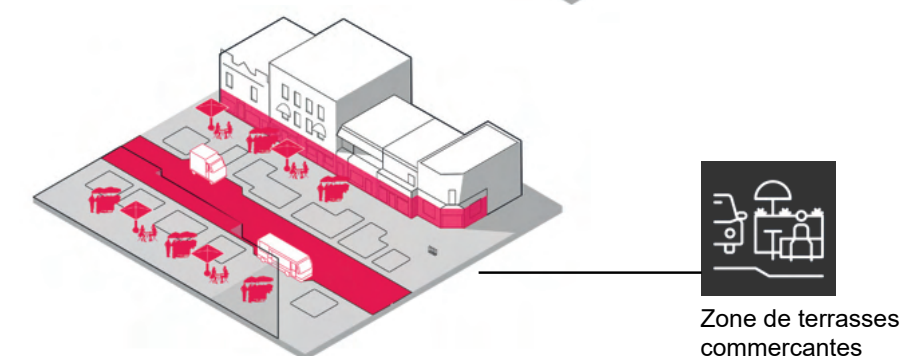
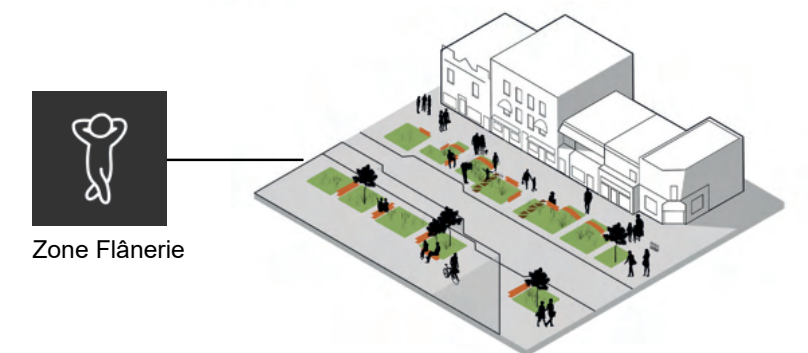
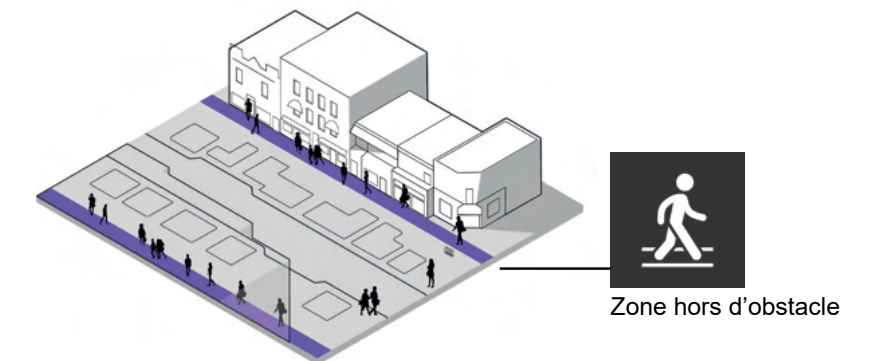
la neige compactée en hiver ou apprécient l'art éphémère sur les bancs de neige, le nouveau mot d'ordre est : flâner.

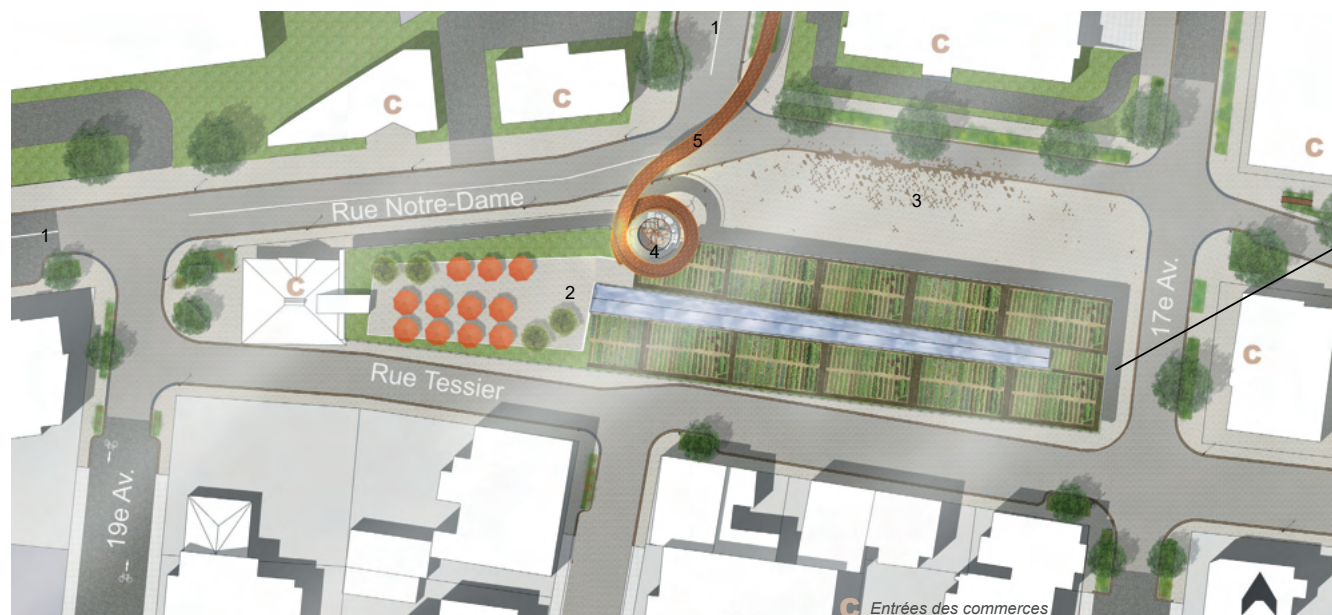
La renaissance de Notre-Dame se fera par la voie partagée, afin de permettre aux piétons et cyclistes de se rendre au marché dans une douce atmosphère de village. Entre la 6^e et la 18^e Avenue, un sens unique d'ouest en est sera dédié principalement au transport en commun et aux piétons; les voitures auront la possibilité d'y circuler à une vitesse de 20 km/h et ainsi favoriser la « fabrication de ses ponts », entre les différents axes de flânerie et de magasinage, de tourisme et d'espaces de rencontres au quotidien et lors d'événements. Cette trame où l'eau peut couler librement et où les ponts renforcent les liens est ponctuée de parcs à vélos, d'arrêts de bus, de quelques places de stationnements pour la cueillette, et surtout de trottoirs spacieux.

La configuration générale de l'espace public sera aménagée avec la nature en ville. Les trottoirs seront des bassins de biorétention et de potager urbain qui transformeront la rue en oasis. Dans ce lieu naturel, la réutilisation des matériaux de l'ancienne usine sublimerait l'histoire de l'émancipation de ce quartier en insufflant

une nouvelle vie à son métal industriel par la création de nouveaux aménagements urbains. La création d'une variété de mobiliers sera alimentée par les artistes et les gens du quartier. Ces lieux de flânerie donnent lieu à la spontanéité en laissant les citoyens et les commerçants s'approprier l'espace, l'imaginer ensemble, tant par la création des oeuvres d'art, d'éléments du mobilier urbain, que par le réaménagement des parvis commerçants. « Faire des ponts » est l'enjeu majeur pour la création d'une atmosphère chaleureuse sociorésiliente où chacun.e aura plaisir à se poser pour respirer, se retrouver, et partager son quartier. Tel un pont traversant, les structures artistiques sur la rue proposées à être coconstruites seront aperçues au loin et agiront comme éléments phares.

Nous voulons créer une rue pérenne où chacun(e) sera prié(e) de flâner.





COMMENTAIRES DU JURY

+ APPRÉCIATION GÉNÉRALE

La proposition « **Merci de bien vouloir flâner** » de **Zaraté + Lavigne Architectes et En temps et lieu** s'est démarquée par sa sobriété, sa qualité générale et son concept.

+ QUALITÉ CONCEPTUELLE

Les membres du jury ont apprécié que la proposition place l'environnement au cœur de son concept, notamment avec l'élaboration d'un système de gestion des eaux. La proposition est très aboutie. Les concepteurs ont imaginé la rue Notre-Dame comme un espace de sociabilité que les citoyens de tous âges peuvent s'approprier.

+ QUALITÉ EXPÉRIENTIELLE ET POTENTIEL D'ATTRACTIVITÉ

Les membres du jury ont souligné la qualité iconographique de la proposition, avec l'intégration du symbole des ponts, aux sens propre et figuré, ramenant un élément architectural. Les ponts, également traités de façon ludique sur la promenade, offrent le potentiel de marqueur urbain pour la rue Notre-Dame, la distinguant dès lors des autres rues commerçantes. Les membres du jury ont toutefois souligné que la vue d'ensemble de la proposition était plus difficile à comprendre.

+ QUALITÉ DE L'INTÉGRATION ET QUALITÉ FORMELLE

La proposition semble versatile, notamment grâce à sa simplicité, mais aussi grâce à l'intégration de différents systèmes, comme celui de l'eau, d'une façon non-didactique, mais visible. Les rappels à l'histoire industrielle du quartier ont également été appréciés.

+ QUALITÉ FONCTIONNELLE

La proposition présente un grand plan abouti, avec un travail des rues, du stationnement, des plantations et de la récupération des eaux. Ce dernier point est peut-être abordé trop en détail, mais l'attention au détail a été soulignée par les membres du jury. La qualité générale du mobilier urbain – les ponceaux et les hamacs, notamment – ainsi que la programmation s'adressant à différents usagers de la rue sont également des éléments qui ont permis à la proposition de se démarquer.

QUAI NOTRE-DAME PARA-SOL | 554WL



PRÉSENTATION PAR LES CONCEPTEURS

La récente annonce concernant la transformation de la marina de Lachine en un nouveau parc riverain ouvre la voie à une évolution dans l'identité du secteur du Vieux-Lachine. La rue Notre-Dame, artère centrale et complémentaire au boulevard Saint-Joseph, a tout le potentiel nécessaire pour devenir une destination réinventée autant pour les citoyens de Lachine que pour l'ensemble des Montréalais.

Pour ce faire, nous avons imaginé la nouvelle rue Notre-Dame comme une prolongation du futur parc riverain. À l'image d'un long quai situé à proximité d'un bord de mer, un nouveau trottoir de bois d'une longueur d'un kilomètre y est déployé. Ce dernier relie le marché de Lachine situé à l'extrémité ouest au futur écoquartier situé à l'extrémité est. L'objectif principal de cette stratégie d'aménagement est très simple, soit de rendre la déambulation extrêmement agréable. C'est donc de cette manière que prend forme une nouvelle promenade commerçante avec un caractère très différent de celui des autres rues commerciales de la région métropolitaine.

L'ambiance des lieux y est à la fois décontractée, dynamique et festive. Les visiteurs se sentent à proximité du fleuve et de sa nature tout en se trouvant dans un environnement urbain. La longue promenade est ponctuée d'une grande variété de commerces ainsi que de placotiors, de terrasses et de petits jardins où se côtoient citadins, sportifs nautiques, cyclistes, artistes et touristes. Tous les nouveaux aménagements sont publics et partagés. Ils peuvent desservir plus d'un commerce et sont accessibles à toute heure du jour. Apprécies par tous les habitants du secteur, ils stimulent la vitalité commerciale de l'artère et encouragent les investissements immobiliers. Au fil du temps, un nombre grandissant de façades patrimoniales sont restaurées et le caractère historique du secteur est pleinement mis en valeur.

La nouvelle configuration de la rue est à la fois inclusive et conviviale. La voie type de douze mètres de large, jadis réservée qu'aux véhicules à moteur, est maintenant redivisée en quatre corridors et comprend :

- Une piste cyclable bidirectionnelle
- Une voie véhiculaire à basse vitesse (20 km/h) et à sens unique (d'est en ouest).
- Une bande polyvalente pouvant accueillir, selon les besoins : bac de plantations, terrasse, espace de stationnement ou de livraison
- Un large trottoir de bois

Le réaménagement de la rue selon ces paramètres a plus d'un avantage. Il permet d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes, notamment aux intersections. La réduction du nombre de véhicules à moteur présents sur l'artère mène aussi à une diminution de la pollution atmosphérique et sonore. Celle-ci s'estompe au profit des chants d'une faune aviaire et des sons d'organismes attirés par la végétalisation des lieux. D'un point de vue climatique, la réduction des surfaces minéralisées et l'intégration de plusieurs zones de plantations contribuent également à une réduction des îlots de chaleur et à une gestion plus intelligente des eaux de surface. Somme toutes, ces nouvelles particularités confèrent un caractère très attractif et une nouvelle identité à la rue Notre-Dame, qui, sans faire fi du passé semble résolument orientée vers l'avenir.





COMMENTAIRES DU JURY

+ APPRÉCIATION GÉNÉRALE

La proposition « **Quai Notre-Dame** » de **PARA-SOL** s'est démarquée par sa sobriété, son geste fort avec l'intégration d'un quai et sa qualité générale.

+ QUALITÉ CONCEPTUELLE

La proposition développée autour du symbole universel du « boardwalk » est très forte, évoquant une balade exotique sur la rue Notre-Dame, et faisant écho au fleuve, qui est à l'essence même du territoire. C'est également une proposition qui permet une versatilité et qui génère d'autres idées, permettant une évolution dans le temps. Il a été souligné que le lien avec le passé industriel n'est toutefois pas fait.

+ QUALITÉ EXPÉRIENTIELLE ET POTENTIEL D'ATTRACTIVITÉ

La qualité expérientielle est intimement liée à la qualité conceptuelle. Le concept présente un grand potentiel d'attractivité, en se basant sur les qualités des espaces en bordure du fleuve à Lachine, à l'essence même du territoire.

+ QUALITÉ DE L'INTÉGRATION ET QUALITÉ FORMELLE

La proposition « **Quai Notre-Dame** » permet une approche facilitante pour la gestion de la rue, avec une flexibilité dans l'espace et dans le temps. Les membres du jury ont apprécié la simplicité et les images claires.

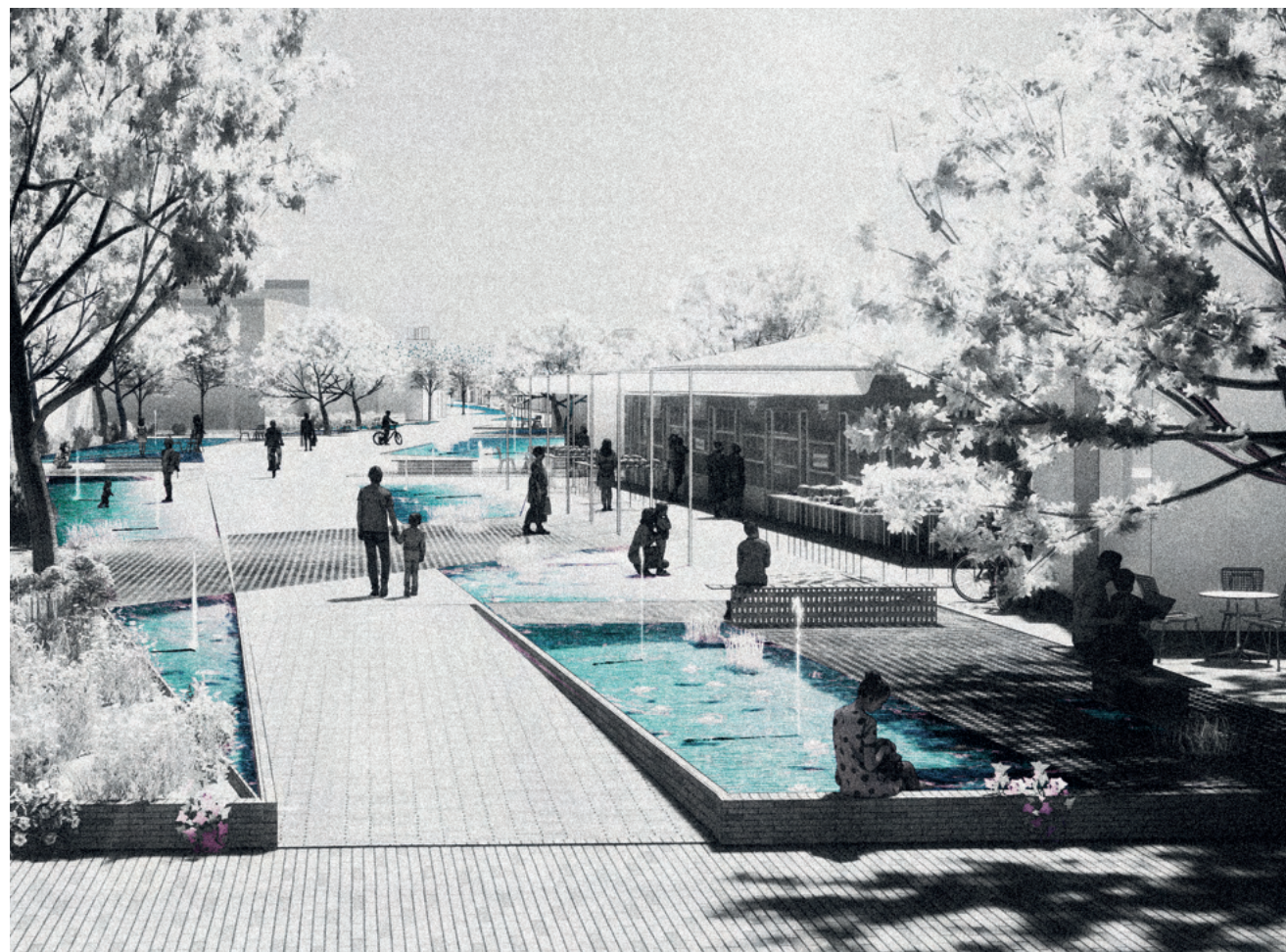
Il est discuté de prolonger le quai jusqu'à l'eau pour renforcer le geste et faciliter les liens avec le bord du fleuve.

+ QUALITÉ FONCTIONNELLE

La qualité fonctionnelle de la proposition est très bien définie grâce à l'interface « piéton-voiture-bâti », très claire. Une attention particulière a également été portée à la sécurité des usagers, notamment aux intersections. La durabilité du bois est toutefois à évaluer, notamment avec la question de l'entretien l'hiver. Un membre du jury a évoqué l'idée d'utiliser du béton imitant le bois pour la mobilisation de cette proposition. La proposition présente aussi un prototypage simple, facilitant possiblement la mise en œuvre.

Mentions

Mentions



PRÉSENTATION PAR LES CONCEPTEURS

La rue Notre-Dame représente l'un des parcours fondateurs de l'île de Montréal. Sa présence dans l'arrondissement de Lachine pousse à se questionner sur sa place historique et son identité relative au secteur unique de l'île. Positionnée entre la ville et le fleuve, entre les friches industrielles et le nouveau résidentiel, la rue Notre-Dame représente une opportunité pour créer une destination marquante. Avec le réaménagement de la rue, nous avons l'opportunité de doter le quartier d'une expérience commerciale unique autour d'un élément marquant du territoire : l'eau. À travers cette composante paysagère, il sera possible d'accentuer l'identité du quartier culturel de Lachine, de créer un espace piéton convivial et résilient pour les commerces tout en reliant l'ensemble du secteur autour d'une infrastructure verte. C'est le débordement de Notre-Dame.

LE DÉBORDEMENT

Le quartier culturel de Lachine est caractérisé par sa relation au lac Saint-Louis et au canal Lachine. La proximité de ces grandes composantes marque le paysage et l'identité et confère une ambiance unique. Le renouveau de Notre-Dame vise à faire déborder cette ambiance et la présence de l'eau sur la nouvelle rue commerciale. On décloisonne ce rapport à l'eau pour l'inclure dans le quotidien des gens qui fréquentent la rue Notre-Dame et créer des opportunités de rencontre. Ce nouveau théâtre de la vie quotidienne vient renforcer le quartier culturel et créer une expérience commerciale unique avec un fort rayonnement.

LA RUE, L'EAU ET SES NIVEAUX

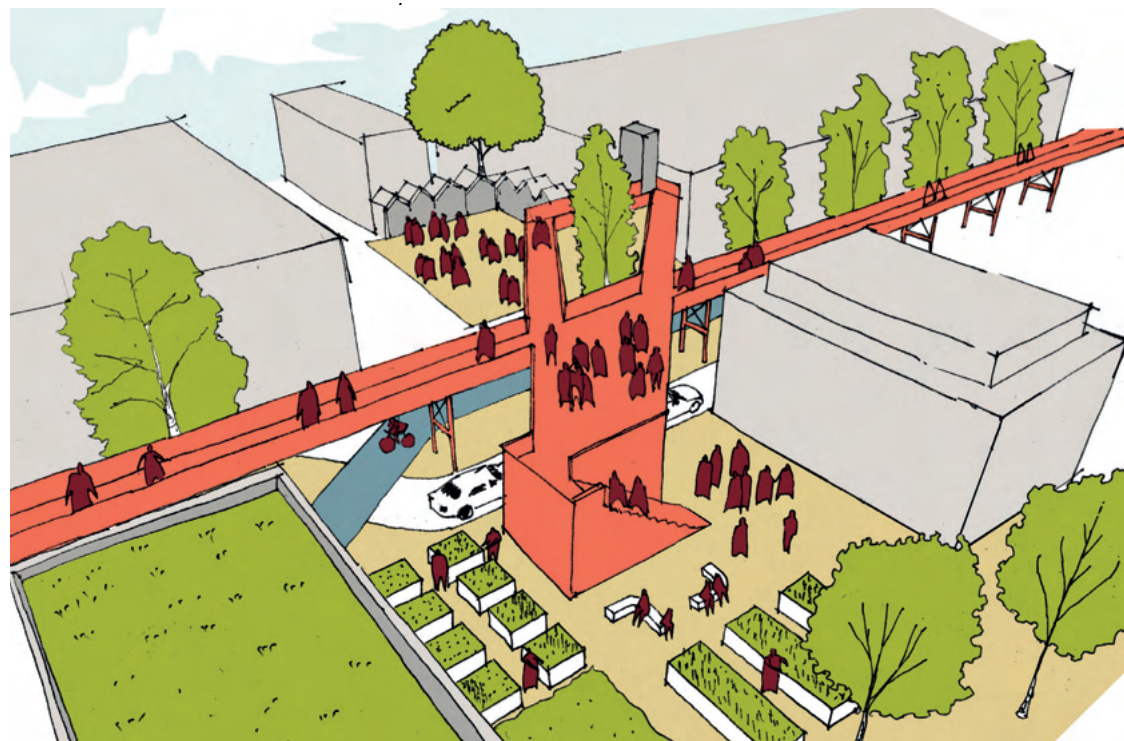
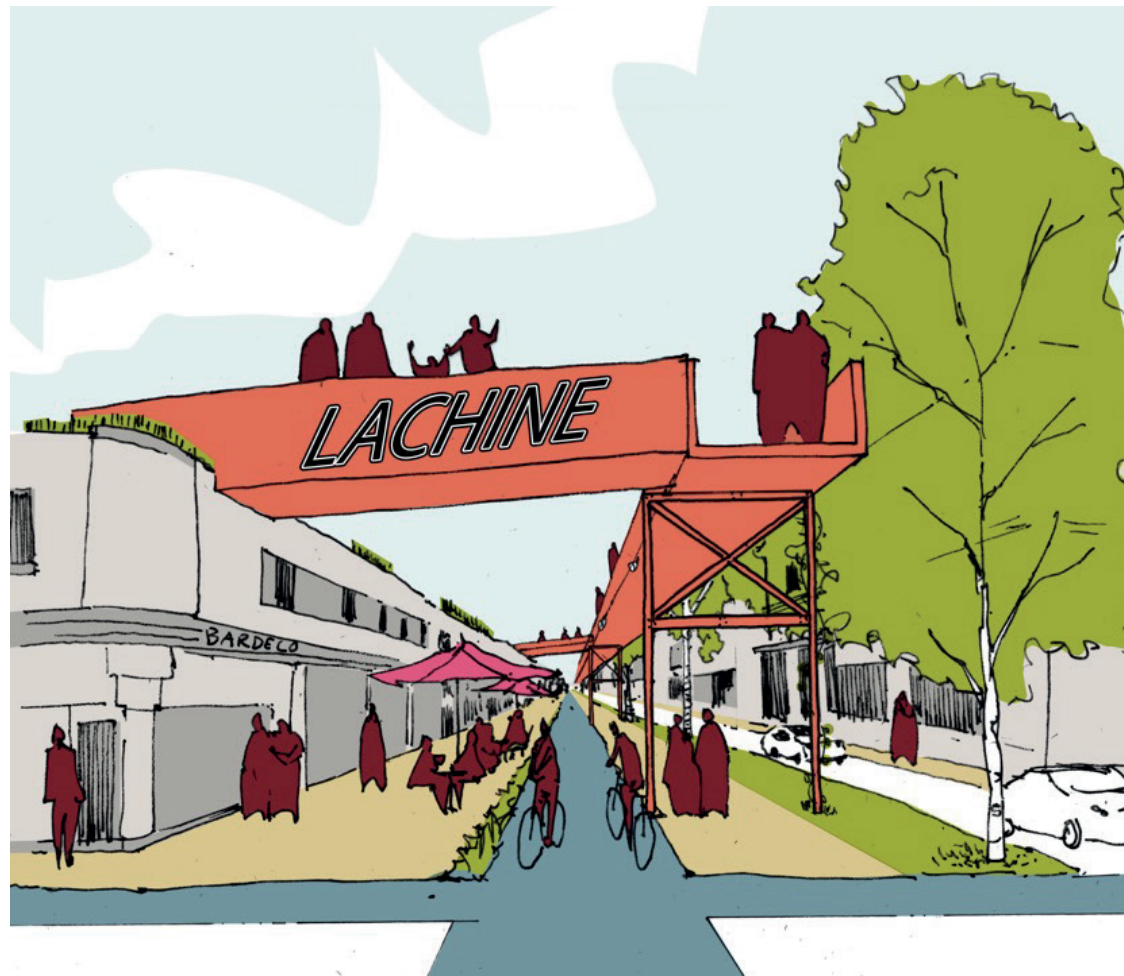
La rue actuelle fait place à une nouvelle configuration de rue partagée avec une forte prédominance des piétons et des cyclistes. Le niveau de la rue est surélevé pour éliminer les trottoirs et les seuils des bâtiments qui l'encadrent. L'espace de la rue Notre-Dame débordé ainsi pour maximiser son emprise et sa flexibilité. Les aménagements formels se déploient devant les bâtiments d'intérêts patrimoniaux et aux intersections. D'ouest en est, les arbres fruitiers, les conifères et les grands feuillus accompagnent le marcheur au gré des saisons. Sur ce nouveau tapis de maçonnerie aux pentes douces, les aménagements d'eau aux profondeurs variables s'écoulent pour accompagner les visiteurs dans leur déambulation commerciale. Parfois l'eau profonde marque un moment de fraîcheur, par endroit les façades historiques se reflètent dans un fin miroir d'eau qui fait office de jeux pour les enfants. L'eau apparaît et disparaît selon les saisons et la programmation afin de créer un cadre résilient et identitaire. La rue Notre-Dame est le théâtre d'une expérience de l'eau renouvelée.

LE RUISSELLEMENT

Le débordement de la rue partagée nous amène à étendre les interventions au-delà de la rue Notre-Dame. Au coin de la 7^e, 12^e, 15^e et 18^e rue, les aménagements d'eau marquent les liens nord-sud du quartier avec les parcs, le tramway et la rive emblématique de Lachine. Le long de ses liaisons, de nouvelles infrastructures écologiques de rues drainent les eaux de ruissellement vers le canal. Ces petits canaux écologiques servent d'appel et incitent les marcheurs du bord de l'eau au détour vers Notre-Dame.

Le débordement de Notre-Dame illustre une expérience forte pour un lieu fort en histoire.

La proposition « **Débordement** » d'Entourage Architecture se mérite une mention grâce à son aspect poétique. La symbolique de la proposition est forte, avec des bassins d'eau tout au long du parcours, rappelant la présence du fleuve plus au sud. Le jury a aussi souligné la grande qualité visuelle de la proposition.



PRÉSENTATION PAR LES CONCEPTEURS

La genèse de notre démarche est de créer pour cette rue, un ouvrage qui sera un lien, un chaînon identitaire entre le marché historique et le nouvel éco-quartier sans pour autant faire fi du passé industriel prégnant du lieu.

Une structure viendra, telle une signature, renforcer l'identité de la rue Notre-Dame en s'appuyant sur les innombrables atouts qu'elle accueille comme : son marché, ses commerces et restaurants, ses locaux associatifs, mais aussi ses toitures plates. Cette structure prendra la forme d'une passerelle en métal rappelant la structure des ponts roulants historiques du quartier. Une passerelle iconique et arborée induira la transition du quartier vers un avenir plus vert que représente l'éco-quartier Lachine Est.

La passerelle se veut être l'interface d'une rue actuellement centrée sur l'automobile qui sera reconsidérée au travers du prisme de la mobilité douce, inclusive et qui exploite la multifonctionnalité des espaces. Ainsi, le projet se veut être le moteur d'une démarche de transformation et de reconquête de l'espace public pour inscrire pleinement le quartier dans la vision de Montréal 2030. La passerelle ne sera pas qu'un élément de connexion horizontale entre le marché à l'Ouest et le futur éco-quartier à l'Est. Mais elle sera aussi un objet de connexion verticale, du trottoir jusqu'au sommet des toits plats offrant des interconnexions avec des nouveaux espaces à exploiter. De la sorte, la redistribution de l'espace, suivant la morphologie singulière de la rue et la mixité des usages met au centre de la réflexion, le confort et la sécurité des piétons, des cyclistes et des autres usagers.

La rue sera redessinée comme une plateforme dévolue aux piétons et à la vie de quartier. Cette nouvelle organisation offrira des espaces suffisants pour les terrasses et les files d'attente du côté où se trouvent actuellement la plupart des restaurants et des commerces de proximité. De cette manière, à mesure que l'on se déplacera dans la rue, le profil évoluera et les axes de communication s'entrecroiseront afin de réduire la vitesse des automobilistes et des cyclistes.

Certains toits plats du quartier, reliés à travers la passerelle, deviendront un support d'activités liées à une économie circulaire et locale. Ils s'équiperont, à l'image du GRAME, de jardins partagés réutilisant les déchets organiques des restaurants et des habitants, pour fournir des légumes à l'ensemble des acteurs impliqués ainsi qu'aux personnes dans le besoin. Le caractère inclusif de ces aménagements invitera les personnes à mobilité réduite à profiter de l'ensemble des espaces créés, y compris, la passerelle accessible via des ascenseurs.

La rue sera parée dans sa globalité de massifs de végétaux, d'alignements d'arbres le long des axes de communication, d'espaces dédiés à l'agriculture urbaine en-dessous de la passerelle et sur les toits et de petits parcs de proximités. Elle formera un véritable corridor écologique au cœur de Lachine qui reliera la rue aux grands parcs au nord et au sud.

La vie urbaine et de quartier pourra se densifier, au gré de l'investissement de tous ces nouveaux espaces, avec une nouvelle qualité de vie.

La proposition « **Votre! Dame** » d'Espaces et Paysages se mérite une mention grâce à son audace. La mobilisation d'une structure surélevée mobilise l'histoire industrielle de Lachine et permet par le fait même l'utilisation de nouveaux espaces, les toits.

*Autres
propositions*

Autres propositions

RUE ÉCOMMERÇANTE

MP6 ARQUITECTURA | 0001B



Les membres du jury ont apprécié la simplicité et l'esthétique de la proposition « **Rue écommerçante** » de **MP6 Arquitectura**, mais elle ne s'est pas démarquée autrement.

SANS TITRE

LE RETOUR | 514ST

Certains membres du jury ont souligné la simplicité de la proposition Sans titre de l'équipe **Le retour**. Toutefois, les gestes d'aménagement proposés sont peu nombreux et la programmation, limitée.



LE FIL ROUGE

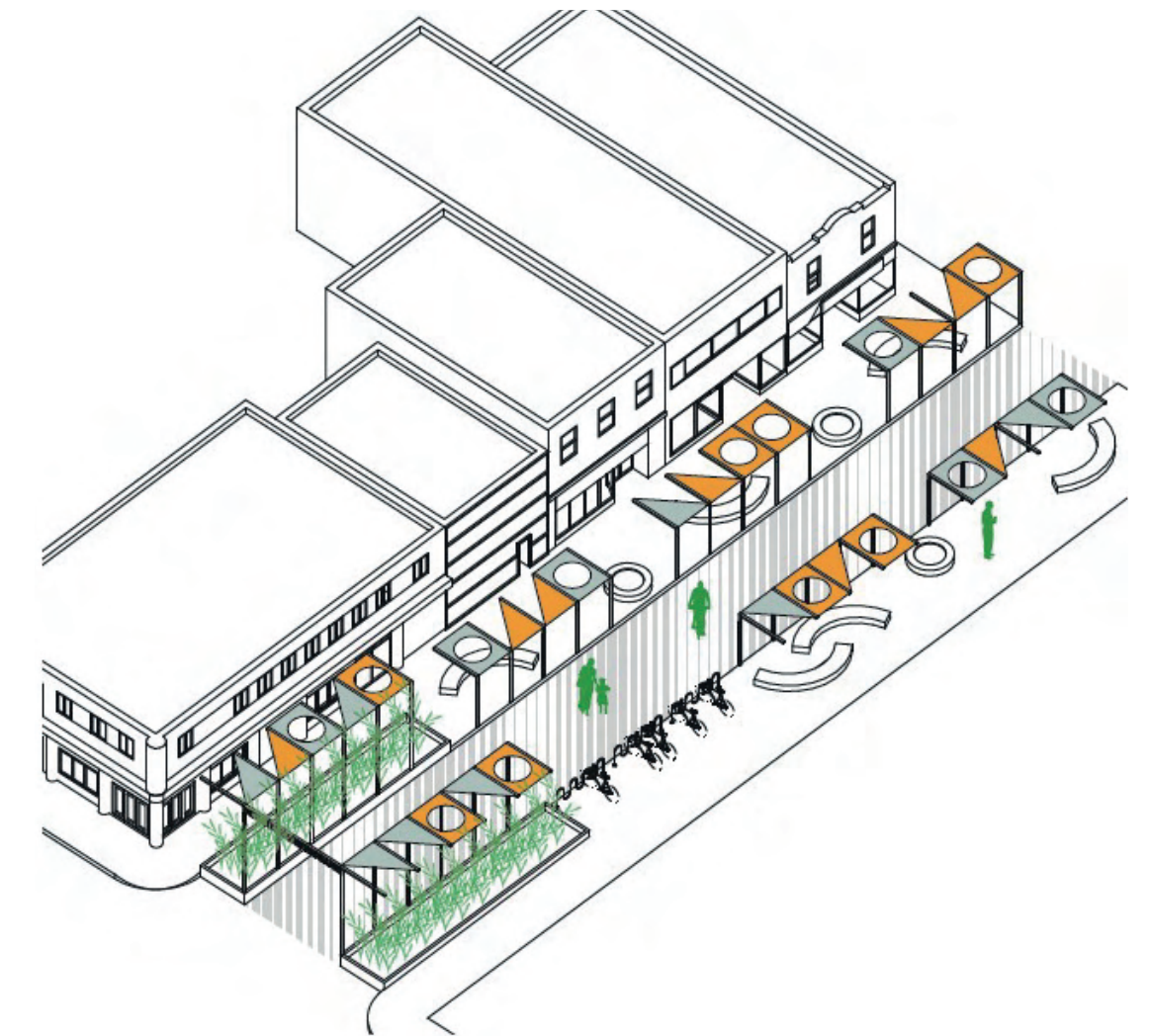
COLLECTIF PAYSAGE | 590BG



Les membres du jury ont souligné la qualité graphique de la proposition «**Le fil rouge**» du **Collectif paysage**, qui semble toutefois avoir pris le dessus sur les propositions d'aménagement. Elles auraient pu être plus abouties et davantage mises en valeur, comme le double alignement des arbres.

SANS TITRE

MASSIVART + MYRIAM LECLAIR + MARION BEAUPÈRE | 709AM



La proposition de **Massivart + Myriam Leclair + Marion Beaupère** est apparue comme timide par les membres du jury, ne présentant pas de geste marquant et peu de place pour la végétalisation.

Le concours d'idées en design urbain pour le réaménagement de la rue Notre-Dame à Lachine a permis de réimaginer le futur de la rue commerçante. La relève québécoise et internationale en design a répondu à l'appel, avec des propositions audacieuses qui serviront de base pour nourrir la conception du projet pérenne. Les propositions ont toutes présenté une configuration de rue offrant davantage d'espace aux piétons, à la mobilité douce, aux lieux de socialisation et à un couvert végétal généreux.

Ces idées permettent d'entrevoir que la rue commerçante évoluera pour devenir un espace où citoyennes et citoyens pourront faire leurs emplettes, mais aussi se rencontrer et socialiser. Cette réalité est d'autant plus importante après une année de pandémie, où les contacts ont été grandement limités.

Bien que la question commerciale ait été abordée dans les propositions, les concurrents se sont surtout penchés sur la configuration générale de la rue, accordant beaucoup d'attention à l'animation sur la rue même. Il reste à voir s'il est possible de travailler plus en finesse la relation entre la rue et les commerces afin d'en assurer une évolution sensée.

Les membres du jury souhaitent féliciter les concurrents pour leur apport riche et de grande qualité à la réflexion sur le design des futures rues commerçantes.

